Chers parents,

La mairie de St Pierre a décidé la réouverture de certaines écoles à partir du lundi 8 juin 2020. L'école élémentaire Louis Pasteur fait partie des écoles qui rouvriront.

Différentes mesures ont été prises afin de respecter le protocole sanitaire.

Pour cela, 5 fondamentaux seront à respecter :

❖ **Le maintien de la distanciation physique** à tout moment de la journée.

❖ **L'application des gestes barrières :**

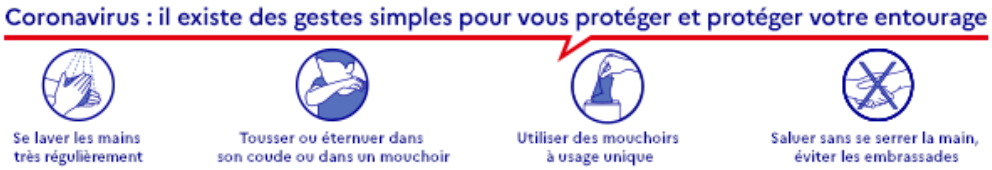


De plus, le partage du matériel ou des affaires personnelles sera évité.

❖ **La limitation du brassage des élèves :** L'objectif est de limiter les croisements entre élèves.

- L'entrée et la sortie de l'école se feront de façon échelonnée et à des horaires qu'il sera obligatoire de respecter.
- Les récréations se feront aussi à des horaires différents suivant les niveaux.

❖ **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

- Ce nettoyage sera fait tous les jours par le personnel communal, en conformité avec les normes en vigueur.
- En cours de journée, l'enseignant désinfectera tout objet pouvant être transféré d'un élève à un autre.
- Du gel hydroalccolique pourra être utilisé en cours de journée. En cas d'allergie, le parent devra en informer l'école.

❖ **La formation, l'information et la communication**

- Les parents sont informés clairement par le présent message. Ils devront respecter les horaires indiqués d'entrée et de sortie, la distanciation physique, les gestes barrière et les marquages au sol.
- Les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Cette sensibilisation sera répétée afin qu'elle devienne un rituel.

## Aménagements mis en place

Avant l'arrivée à l'école, les parents devront s'assurer que leur enfant n'a pas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus).

❖ **L'accueil :** Le lundi 8 juin 2020, la classe reprendra pour les CP, CE1 et CM2. Puis, le lundi 15 juin 2020, pour les CE2 et CM1. L'accueil sera échelonné et les 2 portails seront opérationnels.

**Le respect des horaires par les familles sera indispensable, pour éviter un engorgement à l'entrée.**

• A 8h00 et à 13h20, les CP rentreront par le portail de direction et les CE1 par le portail principal.

• A 8h15 et à 13h30, les CE2 (le 15 juin) rentreront par le portail principal et les CM1 (le 15 juin) et CM2 par le portail de direction.

• Les élèves se rendront directement devant leur classe où leur enseignant les attendra. Des emplacements seront matérialisés au sol pour les placer de façon à respecter la distanciation.

• Suivant les classes, l'élève pourra suivre les cours avec un enseignant qui n'est pas son enseignant habituel.

• L'élève devra avoir, dans son sac, une bouteille d'eau (il ne sera pas autorisé de boire au robinet) et des mouchoirs en quantité suffisante. Il peut aussi utiliser des lingettes désinfectantes.

• Aucun parent ne pourra accéder à l'école, sauf en cas de RDV avec le directeur.

❖ **La classe :** La salle est aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins 1 m.

• Le mobilier ou matériel collectif sera mis de côté. Les déplacements seront limités et un sens de circulation sera défini et matérialisé. Les portes des classes resteront ouvertes pour éviter les points de contact sur les poignées.

• Chaque élève devra avoir son propre matériel et on ne pourra se permettre de partager du matériel commun.

• Les enseignants porteront le masque en présence des élèves. L'élève pourra aussi en porter un, s'il sait l'utiliser.

❖ **La récréation :** Elle sera échelonnée et à des horaires différents selon le niveau. Cela permettra de limiter le nombre d'élèves sur la cour et de gérer le passage aux toilettes et le lavage des mains.

Les regroupements seront à éviter. Il n'y aura pas de matériel (ex. ballon, jeux de cour) collectif, ni de jeux ou objets apportés de la maison. Un lavage des mains se fera en fin de récréation.

❖ **Le sens de circulation :** Pour les classes de l'étage, un sens de circulation sera établi. La montée se fera par un escalier et la descente par l'autre escalier, ceci de façon à limiter les croisements d'élèves.

❖ **La sortie :** Elle se fera de façon échelonnée également.

• A 15h45, les CP sortiront par le portail de direction et les CE1 par le portail principal.

• A 16h00, les CE2 sortiront par le portail principal et les CM1/CM2 par le portail de direction.

• Aucun parent ne pourra pénétrer dans l'enceinte de l'école sauf en cas de RDV avec le directeur.